**LE SICTOM DU PERIGORD NOIR SE MODERNISE**

⚫ Afin d’anticiper les contraintes réglementaires et l’inévitable augmentation des coûts, le Sictom du Périgord Noir met en œuvre de nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères :

🡺 Installation progressive (entre 2019 et 2022 sur tout le Périgord Noir) de containers enterrés / semi-enterrés / ou aériens **collectés par camion grue** ;

🡺 Regroupement des points d’apports volontaires ;

🡺 Rationalisation des circuits de collecte ;

🡺 Suppression des bornes à papier / dès janvier 2019 tous les emballages et les papiers ensemble dans les colonnes jaunes.

**Les principaux changements :**

🡺 Moins de points d’apports volontaires, plus concentrés (il convient toutefois de rappeler qu’en milieu rural 80 % des habitants utilisent une fois par jour la voiture / et que 75 % des habitants déposent déjà aujourd’hui leurs déchets en voiture) ;

🡺 Une maîtrise des dépenses de fonctionnement liées à la collecte ; donc une maîtrise des coûts pour le contribuable ;

🡺 Un impact positif en terme écologique (moins de containers / moins de sacs jaunes / moins de carburant…) ;

🡺 Un impact positif esthétique (tout particulièrement sur notre territoire hautement touristique, aux paysages remarquables) ;

🡺 Dix communes concernées chaque année par la mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte en Périgord Noir.

**En 2019** : **Borrèze,** La Roque Gageac, Proissans, St Amand de Coly, St Crépin Carlucet, St Vincent le Paluel, **Ste Nathalène,** **Salignac-Eyvigues,** Vitrac, le boulevard autour du secteur sauvegardé à Sarlat ;

🡺 Le papier et le tri ensemble dans le container jaune en sac dès janvier 2019 et **en vrac** dans les communes équipées des nouveaux containers ;

🡺 De nouveaux containers de 5m3 / leur nombre tient compte des containers existant actuellement sur chaque commune ;

***Sur notre commune****: à partir de début mars 2019 il y aura six points de collecte en apport volontaire.*

*Mais les habitants pourront aussi déposer les déchets dans les containers des communes voisines nouvellement équipées ; Borrèze, St Crépin ou Ste Nathalène….*

*D'autres territoires sont déjà passés à ces nouveaux modes de collecte et cela se passe bien*

*Il faut absolument changer de réflexe vis-à-vis des poubelles, tri….compost……car il y a encore 30 à 40% du contenu des poubelles noires qui ne devrait pas y être….et ne parlons pas du tri avec des refus constatés à l’usine de tri de 25 à 50%. On met n’importe quoi dans les poubelles de tri (déchets de chantier…animaux morts etc…). Ce n’est plus tolérable. Il faut changer nos habitudes et porter ses poubelles régulièrement… par exemple en allant faire ses courses….*









